



Service public non titulaire heures supplémentaires ?

Par **HUGUENIN**, le **02/12/2009** à **17:56**

Bonjour,
je suis actuellement salariée d'un foyer logement public. Je suis en C.C.D à temps non complet et suis non titulaire. Mon contrat stipule 30 heures semaines. depuis le début de mon contrat en février, j'ai 107 heures effectuées en plus. Le directeur doit-il à la fin du contrat soit le 31 décembre me payer ces 107 heures ? il me propose de me refaire un contrat à partir de janvier 2010 toujours en C.D.D. pour 1 an et de me mettre en congés dès le mois de janvier pour épuiser ces 107 heures. a t il le droit ? merci de me répondre.